



# NORVILLE INFOS

Mars 2017-3

## Informations municipales :

### Cartes nationales d'identité :

Nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité du fait du recours à la biométrie.

A compter du jeudi 2 mars 2017, le recueil s'effectue au moyen de dispositifs spécifiques, appelés « DR » ou « dispositifs de recueil », installés dans 34 mairies en Seine Maritime. Norville ne fait pas partie des communes munies de ce dispositif. Les communes les plus proches sont Notre Dame de Gravenchon (sera équipée mi-mars) et Lillebonne.

### Inscriptions scolaires :

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2017/2018 sont ouvertes.

Vous devez dans un premier temps procéder à la pré-inscription en mairie de Norville. Veuillez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant (ou certificat de vaccination) et d'une attestation responsabilité civile.

Puis dans un second temps, vous devrez remettre à Mme Haubert, directrice de l'école du Marais, sur RDV, le dossier d'inscription délivré en mairie pour procéder à l'inscription définitive.

### Arrêté préfectoral :

L'arrêté préfectoral du 7 février 2017 porte autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques ou privées sur le département de la Seine Maritime dans le cadre des travaux de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Les opérateurs privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

Cet arrêté est valable pour 5 ans et est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune : [norville.fr](http://norville.fr)

## Vie associative :

### ANSL :

Les prochaines dates concernant la randonnée du samedi organisée par l'ANSL sont :

Les samedi 18 mars et 1<sup>er</sup> avril 2017

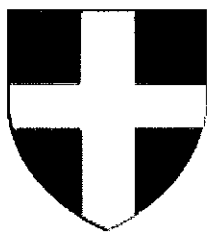
Rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'église, pour une durée d'environ 2h. Vous avez la possibilité d'assister à 1 ou 2 séances gratuitement pour initiation. L'adhésion est de 10€/an.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mr Olivier PIEDNOEL au 06-98-92-36-69 ou via son adresse mail : [ansl76330@hotmail.com](mailto:ansl76330@hotmail.com)

L'association ANSL organise également le samedi 8 avril prochain une « SOIREE TARTIFLETTE ». Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription.



# ASSOCIATION NORVILLAISE DE SPORTS ET LOISIRS



## " SOIREE TARTIFLETTE "

**Samedi 8 AVRIL 2017**

**19h30 à la salle communale**

**Kir**

**Tartiflette et salade**

**Dessert**

**Café**

**Boisson**

La participation est de 18€/ pers pour les adultes et 9€/pers pour les enfants de moins de 12ans.

L'inscription s'effectue auprès de M. Olivier PIEDNOEL au 06.98.92.36.69 ou Mme Michèle VEZIER au 07.86.05.77.13 Une urne est également disponible à la boulangerie de Norville.

Vous avez la possibilité de choisir une assiette anglaise en remplacement de la tartiflette.

---

**Bulletin de réservation " Soirée Tartiflette " du 08 Avril 2017 avant le 03 avril 2017.**

Nom :..... Prénom :.....

Nombre de tartiflette adulte : ..... x 18 €= .....€

Nombre d'assiette anglaise adulte : ..... x 18 €= .....€

Nombre de tartiflette enfant -12 ans : .....x 9 €= .....€

Nombre d'assiette anglaise enfant -12 ans : .....x 9 €= .....€